

N° 128

Prix : 1 fr 20

Belgique : 1 fr 50



*Il pousse un cri affreux et s'éveille... (p. 3996).*

C.I.

LIVRAISON 509



— C'est vous qui avez écrit à Monsieur le Procureur de la République ?

— Oui, c'est moi...

— Vous vous reconnaissez l'agresseur de M<sup>e</sup> Labori ?.....

— Ma foi non... Je le connais pas...

— Alors, quoi ? Pourquoi avez-vous écrit ?

— Parce que j'entendais dire que vous le trouviez pas ; alors je me suis dit, je vais me rappeler à eux...

— Ah ! oui... et vous croyez que ça se passera comme ça, riposta le juge, rageur...

— J'ai rien fait, moi... J'ai pas fait ce coup-là, je peux le dire...

— C'est ce que nous allons voir...

Et l'on fit entrer les témoins...

Personne ne reconnut le pauvre diable et, au cours de la discussion, on apprit qu'il était affecté d'une hernie double, ce qui rendait parfaitement impossible pour lui la course qu'avait fournie le véritable meurtrier.....

Le juge d'instruction hocha la tête d'un air désespéré.....

— Autant ! murmura-t-il, en reconduisant le dernier témoin.

— Je m'en doutais ! répondit le procureur...

— Alors, qu'est-ce qu'on fait de ce bonhomme là ?

— Bah ! pour la septième fois le préfet s'en chargera.....

Mais Gloro n'avait pas l'air de s'émouvoir pour cela... Il mangeait son pain gloutonnement, sans se soucier de ce qui se passait ou se disait autour de lui...

Le procureur sonna.

Un des gendarmes, resté dans l'antichambre apparut :

— Emmenez ça ! dit-il, montrant l'individu qui, docilement, se laissa emmener.



## CHAPITRE DVI

### LA JOURNÉE DE L'ÉTAT-MAJOR

— Faites entrer le commandant du Paty de Clam !  
— Il est absent ! répond le commandant Carrière  
qui se met à lire le communiqué médical.

On rit dans l'auditoire.

Le commandant du Paty a la diarrhée.

Les journaux vont s'emparer de cette nouvelle pour  
en faire des gorges chaudes.

On attend le commandant Cuignet qui n'est pas en-  
core arrivé.

Le voilà enfin !

Mais tout ce qu'il a à dire n'apporte rien de nou-  
veau ; il s'étend sur les mêmes faits que le public connaît  
déjà : la découverte de la falsification du bordereau et  
les mille commentaires qu'elle entraîna.

C'est ensuite le tour du général de Boisdeffre.

— Je vois les choses exactement sous le même an-  
gle que le général Mercier et M. Cavaignac, dit-il pour  
commencer.

Puis il s'étend longuement sur les démarches faites

par le lieutenant-colonel Picquart pour prouver l'innocence de Dreyfus.

— Il négligeait son service pour s'occuper de cette affaire, affirme le général.

Picquart, dressé à son banc fait des gestes violents de dénégation.

Le public murmure ; il semble ému par ces affirmations.

Enfin, le général en vient à l'interrogatoire d'Henry.

Il semble quelque peu ému.

— Je fus extrêmement troublé en constatant que les pièces que j'avais cru vraies et pour lesquelles j'avais donné ma parole devant le tribunal, étaient fausses.

La voix du général de Boisdeffre chevrote ; il continue d'une voix basse, qu'on entend à peine...

— Je vous demande pardon, Messieurs, de m'être laissé entraîner par mon émotion...

— Remettez-vous, mon général, dit le colonel Jouaust. Voulez-vous que nous remettions la fin de votre déposition à demain... ?

— Non, colonel ; ma déposition est terminée ; je ne vois plus rien à dire...

On introduit le général Gonse.

Il commence par accuser Dreyfus d'avoir commis des indiscretions tant à Bourges qu'au Ministère de la Guerre.

Il s'étend longuement sur les révélations faites par le garde-républicain Ferret.

— Ce soldat, chargé d'aller chercher des papiers dans le bureau de Dreyfus le trouva installé devant une grande carte du réseau de l'Est qu'il annotait avec soin. Mais ce qui le frappa, ce fut que les armoires étaient grandes ouvertes et les graphiques tout étalés sur la table.....

— Pourquoi cet homme trouva-t-il cela étonnant ?

demande le colonel Jouaust. N'était-il pas naturel que Dreyfus se servit des documents dont il avait besoin pour effectuer son travail... ?

— Oui, mais ce qui l'était moins, c'est qu'il y avait dans son bureau un civil, étranger au ministère...

Dreyfus se dresse à son banc :

— Je suis tout-à-fait étonné, s'écrie-t-il, qu'un officier supérieur puisse venir apporter ici le témoignage d'un soldat... Il y a un ordre qui défend aux officiers de l'Etat-Major de recevoir qui que ce soit étranger au service dans son bureau... Et cet ordre, je ne l'ai jamais enfreint..... Des personnes considérables, des députés, des sénateurs, sont venus quelquefois me demander au ministère ; mais je n'ai jamais été autorisé à les recevoir dans mon bureau... J'affirme que jamais personne étranger au service, moi présent, n'en a jamais franchi le seuil.

— On pourra convoquer le garde républicain Ferret, dit le colonel Jouaust

(Quelques jours plus tard, en effet, on entendit le garde et le concierge du ministère qui rapportèrent que, souvent, des officiers supérieurs venaient au ministère, vêtus en civil. A la suite de cette déposition, le Conseil de Guerre déclara ne pouvoir retenir la déposition à ce propos du général Gonse).

Le général Gonse reprend la parole :

— Messieurs, en ce qui concerne le faux Henry, j'ai considéré que c'était là une affaire éminemment regrettable... C'est un fait tout-à-fait malheureux et fâcheux ; mais enfin il faut en laisser la responsabilité à celui qui l'a fait. On dit de tous côtés que le commandant y fut poussé par des influences extérieures ; pourquoi admettre cela, alors que l'affaire est toute simple...

« Par exemple, si j'avais été, moi, le complice d'Henry, l'affaire été arrangée tout de suite ; j'aurais

immédiatement trouvé une explication absolument normale.....

« Il était si facile de dire : « Ce sont des papiers que j'ai mélangés ; je les avais oubliés, ils n'ont pas été reconstitués à la date où ils me sont parvenus et je me suis trompé... »

« Si Henry avait dit cela, personne n'y aurait rien vu et si j'avais été le complice d'Henry, c'est cette explication que j'aurais donnée et l'affaire aurait été arrangée tout de suite....

Des exclamations fusent dans la salle. Mais Gonse ne semble pas s'en apercevoir ; il sort la tête droite, sans regarder personne.

Le général sorti, le lieutenant-colonel Picquart demande à être confronté avec le général Billot, à propos des révélations apportées devant la Cour de Cassation, sur l'installation secrète faite dans une ambassade étrangère et qui a été connue lors de l'arrestation, sur l'ordre du général Zurlinden, de l'espion Schwartz.

— Je tiens à me disculper, dit le colonel. Ce n'est pas moi qui ai spontanément révélé cette installation. On m'a seulement demandé s'il était vrai qu'elle eut été faite... Je ne pouvais pas ne pas dire la vérité, comme l'eut voulu le général Billot. J'ai avoué qu'en effet, nous avions fait faire cette installation. On m'a reproché également d'avoir parlé des fonds secrets et de leur répartition. Mais si j'en ai parlé, c'est parce que l'on m'a reproché de les avoir dilapidé !... Or, je ne pouvais les avoir dilapidés, puisque j'en avais trop peu... Au lieu des 100.000 francs qui eussent dû être en caisse, à mon arrivée au 2<sup>e</sup> Bureau, mon prédécesseur ne me remit que 20.000 francs et quand aux mensualités, le général Billot les avait diminués de 8.000 francs par mois.

« C'est tout ce que j'avais à dire ; mais je ne puis tolérer le reproche d'indiscrétion pour des faits sur les-

quels on me force à m'expliquer. Ce n'est pas moi — et j'insiste sur ce fait — qui ai soulevé la question ; je me suis contenté de répondre aux attaques qui me visaient.

Le général Billot, venu à la barre, s'explique à son tour.

— Messieurs, je maintiens que le colonel Picquart n'avait pas le droit de parler des fonds secrets et de leur répartition ; mais les fonds secrets sont des fonds secrets.....

Le public s'esclaffe

Des rires, des bravos, des applaudissements ironiques, éclatent.

— La Palisse n'eut pas mieux dit ! s'exclame une voix.

Les juges, eux-mêmes, ont le sourire, tandis que l'huissier crie :

— Silence, Messieurs.....

— Oui, Messieurs, reprend le général Billot que cette interruption n'a pas fait broncher, le ministre seul peut disposer des fonds secrets et il ne doit compte de leur emploi qu'au président de la République..... Par conséquent.....

— L'affaire est entendue, mon général, dit le colonel Jouaust qui voit que les explications du général Billot vont soulever de nouveau des rires. Nous vous donnons acte de vos déclarations.

C'est le général Fabre qui remplace le général de Boisdeffre.

— On m'a reproché, dit-il, d'avoir donné à Dreyfus de mauvaises notes, lorsqu'il était stagiaire ; si je les lui ai données, c'était parce qu'il ne me semblait pas avoir les qualités requises pour être un bon officier d'Etat-Major... Je ne dis pas qu'il n'était pas intelligent, au contraire.....

— Il l'était trop ! crie une voix dans l'auditoire.

Le général Fabre continue sans se démonter :

— Pendant son stage, le capitaine Dreyfus s'est occupé du réseau de l'Est ; c'est lui qui tenait le journal de la mobilisation sur lequel sont consignées jour par jour les opérations de concentration.

« Cet officier se les assimilait au point que lorsque le capitaine Boullenger à son arrivée au service a eu à prendre connaissance de ces documents, non seulement Dreyfus a pu le renseigner sur tous les points qu'il ne saisissait pas bien, mais encore, il a fait ressortir toutes les parties intéressantes de ce journal et a commenté le cours de concentration en lui faisant remarquer combien la concentration réelle différait de la concentration théorique, indiquée comme possible dans les différents cours de l'École de Guerre.....

— En définitive, interroge M<sup>e</sup> Demange, le témoin reconnaît que le capitaine Dreyfus connaissait très bien son travail ?

— Je le reconnais ; d'ailleurs, il cherchait toujours à être au courant de tout ; il savait tout ; il cherchait à se rendre utile ; il a établi le dossier d'une gare régulatrice et c'est un travail très important...

Dreyfus se dresse :

— Je vous demande pardon, mon général. Le dossier des gares régulatrices avait été créé bien avant mon entrée au bureau... Ce n'est pas moi qui l'ai créé ; ce sont mes prédécesseurs... Je l'ai simplement tenu à jour. Et ce faisant, je ne faisais que mon service.

— C'est à peu près la même chose, dit le général Fabre... Si le capitaine Dreyfus n'a pas créé ce dossier, il l'a constamment tenu au courant et il le connaissait parfaitement... Il y a de son écriture à toutes les pages de ce dossier...

— N'est-ce pas naturel, intervient M. Demange ; puisqu'il devait le tenir au courant, il serait étonnant

qu'il n'en fut pas ainsi... En somme, le témoin reconnaît que Dreyfus s'acquittait très bien de son service, qu'il connaissait parfaitement son travail... Et c'est pour cette raison qu'il lui a donné de mauvaises notes et l'a déclaré inapte à faire ce travail ?... C'est vraiment une conception bien étrange que celle qui veut que l'on donne les mauvaises notes aux bons travailleurs et les bonnes sans doute à ceux qui ne travaillent pas !... Bizarre !

Le général Fabre hausse les épaules et se tournant vers le président :

— Je n'ai pas autre chose à dire !

— Bien, mon général, vous pouvez vous retirer...

## CHAPITRE DVII

### LA LETTRE AUX CACHETS ROUGES...

— Ce qui me confond, s'exclama Clemenceau, s'adressant à Jaurès, dès qu'il fut hors de la salle d'audience, ce qui me confond, c'est l'incroyable stupidité de cet homme...

L'ancien maire de Montmartre, futur président du Conseil, s'exprimait ainsi en parlant du général Mercier, qui avait déposé ce jour-là...

— Comment cet homme, reprit-il, peut-il croire que le colonel Schneider adresse à son gouvernement des rapports rédigés en français.

— Le plus beau, répondit son interlocuteur, c'est

qu'assez stupide pour le croire, il l'a été plus encore en croyant que nous serions assez bête pour ajouter foi à cette histoire !...

— C'est ce qui me ferait croire, dans une certaine mesure, à sa bonne foi, car pour être une canaille ; il ne faut pas être aussi bête...

— Cependant, dit Jaurès, je doute... Mercier n'est pas bête, tant s'en faut... Pourquoi joue-t-il ce rôle ?... Car c'est un rôle ; il s'agit seulement de brouiller les cartes, d'embêter les adversaires, de faire en quelque sorte la sauce, dans laquelle le poisson se noiera...

— Peut-être, peut-être...

Tout en causant, les deux hommes s'étaient dirigés vers la maison de Victor Basch où M<sup>e</sup> Labori, convalescent vivait.

Clemenceau et Jaurès devaient, ce jour-là partager le repas familial du professeur.

Quelques minutes plus tard, ils franchissaient le seuil de l'appartement de celui-ci.

Reçus cordialement, par leurs amis, les deux hommes politiques pénétrèrent dans la salle à manger car l'on n'attendait plus qu'eux pour se mettre à table.

Le premier plat enlevé, la conversation qui, naturellement, roulait sur le procès, ne tarda pas à devenir générale. Clemenceau réédita son observation sur la stupidité qui avait fait produire la pièce Schneider...

— C'est cela, il faut noyer le poisson, dit l'un des convives d'une voix mordante ; il est bien certain qu'il y a là-dedans quelque chose que nous ne pouvons que conjecturer et si Henry qui était un des collaborateurs les plus éminents du colonel Sandherr s'est tué, ce n'est pas tant parce qu'il avait des remords ; mais, peut-être parce qu'il craignait d'être amené à parler malgré lui, en voyant s'ondrer tous ses espoirs... Qui sait !...

— Vous connaissiez Henry ? demanda Clemenceau

— Pas personnellement, mais j'ai connu des gens qui étaient originaires de sa province et le connaissaient parfaitement, lui et sa famille... D'après ce que l'on m'a dit, c'était un vaillant soldat et un personnage très curieux.

« D'origine paysane, il avait conquis ses galons dans le rang en se distinguant en de nombreuses circonstances. Autodidacte, ayant tout appris par lui-même, il avait puisé dans les doctrines stoïciennes les éléments d'une religion qui lui était personnelle. On dit qu'il portait toujours sur lui le « Manuel d'Épictète », comme d'autres portent un bréviaire.

« Il était, paraît-il, d'un courage à toute épreuve, d'une force physique peu commune et, sous des dehors de « reître » comme disait au procès Zola, notre bonne Séverine, il était doué d'une intelligence intuitive très grande, joint à un esprit inventif ingénieux, relevé par une pointe d'astuce toute paysanne.

« Le colonel Sandherr l'appréciait à sa juste valeur et il le désigna tout particulièrement pour déjouer les intrigues des espions.

« Vous savez qu'à cette époque, la France fourmillait d'espions allemands dont la mission était de rechercher les éléments de la fabrication du 120 court, fabriqué en grand secret et distribué à quelques unités soigneusement triées et du 75 à tir accéléré, expérimenté avec tout autant de mystère.

« L'État-Major allemand était consterné ; l'Allemagne était en état d'infériorité, car son 77 ne parvenait pas à égaler le 75 pour la rapidité du tir.

« Ce fut pour déjouer ces espions qu'Henry se mit à l'œuvre et il fit merveille. Ses plans et sa tactique étaient très habiles.

« Ses envoyés, obéissant à des directives précises, se présentaient aux espions les plus dangereux et leur ré-

vélaient, comme par hasard, qu'ils étaient chargés de les surveiller. Naturellement, ils jouaient un jeu ambigu s'efforçant d'inspirer confiance, trahissant à l'occasion, parvenu qu'ils étaient le prix et qu'on leur remit quelque-uns des renseignements qu'ils étaient chargés de recueillir.

— Henry dirigeait en quelque sorte une agence de « provocation », dit Jaurès en riant.

— Justement ! En réalité, le but véritable de l'action de ces hommes leur était inconnu ; ils ne pouvaient livrer que des informations erronées. Si bien que si, par hasard, un de ces hommes, entrant dans la peau de son personnage, allait jusqu'à trahir réellement, cela n'avait pas d'importance. Les renseignements qu'il avait livré étaient toujours erronés.

« Ce fut encore Henry qui découvrit les codes secrets ennemis. Il avait eu pour ce faire une idée ingénieuse.

« A plusieurs reprises, il avait fait parvenir à des espions ennemis des renseignements si importants — en apparence — que ceux-ci les transirent à leurs chefs par le télégraphe. Il ne restait plus qu'à s'emparer des télégrammes et à comparer les textes....

« C'était la méthode de Champollion. Une fois connu l'alphabet, tous les codes se lurent à livre ouvert... Ainsi, maître de la situation, Henry put laisser évoluer les espions en toute liberté. Il alla même jusqu'à manœuvrer à sa guise les services de renseignements de certains pays.

« Et c'est une des choses qui militent en faveur de l'intelligence du commandant Henry et du général Mercier qui furent les grands artisans de cette œuvre...

— Seulement, dit Clemenceau, il peut y avoir aussi un moment où ces hommes supérieurement intelligents prennent les autres pour des imbéciles ! C'est ce qui est arrivé à Mercier.

— Vous pensez à ce qui s'est passé actuellement à propos de la dépêche Schneider ; mais il est arrivé en 1893 déjà des incidents que toute l'habileté du 2<sup>e</sup> Bureau n'a pas été capable de prévoir ; par exemple, l'incident qui eut lieu avec l'ambassade de Russie...

— Comment, il y eut un incident diplomatique avec la Russie

— Oui... Dans le courrier de l'attaché militaire de Russie à Paris, le baron Frederickx, le commandant Henry capta un message disant :

— J'ai entre les mains la preuve que l'Etat-Major français nous trompe. Que dois-je faire ? En effet, pour préparer l'alliance franco-russe le gouvernement français avait accepté d'échanger avec le Gouvernement russe tous les renseignements intéressants d'ordre militaire. Mais comme on savait à l'Etat-Major qu'il y avait collusion entre les agents de St-Petersbourg et certains espions de la Triplice, on avait continué à user du même système.

— Ce fut une « tuile » ! dit Jaurès en riant.

— Enorme ! Le tzar, de caractère ombrageux n'était pas homme à se laisser duper, sans réagir. En tout cas, c'est pour le colonel Sandherr et le commandant Henry la certitude qu'il y a une fuite.

« Naturellement Henry met ses meilleurs limiers en chasse. Il ne tarde pas à recevoir d'un de ses émissaires la nouvelle que le baron Frederickx a, entre les mains, des renseignements confidentiels sur le « 75 » et peut-être aussi certains plans de mobilisation.

« C'est une fuite désastreuse et l'Etat-Major prend aussitôt des mesures pour en découvrir l'origine..

« Le commandant Henry est l'animateur de la contre-offensive qui va se déclencher pour savoir quelles sont les pièces qui ont été entre les mains de l'attaché militaire russe. Il lance ses agents secrets et déploie

toutes les hardiesses d'un esprit infatigable et fécond en ressources.

« Bientôt il apprend de bonne source que l'attaché militaire a déposé sur le bureau de son ambassadeur une enveloppe fermée par des cachets rouges et adressée au tsar lui-même.

« — Faites votre devoir, dit le général Mercier à Henry quand celui-ci lui a fait son rapport. Vous avez carte blanche ; il n'y a pas une minute à perdre »..

« Dès le lendemain, le pli est entre les mains du général Mercier. Il contient bien les pièces incriminées et un rapport annoté par l'attaché militaire lui-même. Le général vient à peine de remettre le pli au commandant Henry, afin qu'il fasse le nécessaire, c'est-à-dire fasse prendre copie et photographier les pièces, que le baron Frederickx se présente au Ministère, déclarant que c'est la rupture si cette enveloppe ne lui est pas rendue...

— Décidément, il y avait une « fuite » ! dit Clemencau.

— Certainement ! Mercier fait preuve d'un sang-froid incroyable. Il déclare à l'attaché russe que le pli a été proposé à l'Etat-Major par un espion et qu'on allait justement le lui rendre.. Ce qu'on fait. Le baron est un peu décontenancé ; mais il garde ses réflexions pour lui.

— L'Etat-Major avait eu chaud !..

— Vous pensez bien !.. Mais il restait, cette chaude alerte terminée, à régler le sort du coupable.. et à le trouver...

« Les preuves du forfait sont irréfutables. De plus le baron Frederickx, dans sa lettre au tzar, parle de son correspondant en en faisant le plus grand éloge.

« Même si l'on trouve le coupable, comment le décerner à une juridiction militaire ?... Même si l'on prononce le huis-clos, des indiscretions seront fatales. On doit ignorer que la France et la Russie à la veille de conclure une alliance s'espionnent l'une, l'autre et que la France ne

tient pas ses engagements. On apprendra aussi que l'artillerie française va être dotée d'un nouveau matériel.

« Le commandant Henry a mis en campagne ses agents pour effacer par une masse de faux renseignements les suites possibles des révélations faites aux Russes...

« Et c'est ainsi qu'un jour, la femme de ménage de l'ambassade allemande communique à l'Etat-Major plusieurs lettres et un bordereau.

« Malheureusement, les documents annoncés ne sont pas annexés audit bordereau. C'est le commandant Henry qui suggère la solution pratique : faire examiner l'écriture du bordereau par les services de l'Etat-major.

« Le commandant du Paty de Clam croit reconnaître l'écriture d'Alfred Dreyfus. C'est alors que le ministre des Affaires Etrangères et le gouverneur militaire de Paris se prononcent pour l'étouffement de l'Affaire. Mais le général Mercier reste inflexible... Si bien que deux jours plus tard, sur le rapport de Bertillon qui a identifié l'écriture de Dreyfus avec celle du bordereau, le capitaine est arrêté...

— Et c'était tout simplement une manigance d'Henry, cette intelligence supérieure ! s'exclame Clemenceau...

— J'oublie de vous dire qu'alors que Mercier et De Boisdeffre s'impacientaient, ne pouvant admettre qu'on laissât en liberté celui qu'ils considéraient comme un traître, Henry avait insinué qu'en d'autres pays, on prendrait moins de précautions et que le coupable disparaîtrait sans tant d'histoires. Mais, Mercier avait fait la sourde oreille. Il voulait que le responsable de la « fuite » fut jugé par ses pairs...

— Tout cela, dit Clemenceau explique largement l'acharnement de l'Etat-major. Il leur fallait un coupable ; mais ils ne pouvaient le poursuivre pour l'affaire



*Il reste, comme hébété, le récepteur à la main, sans répondre.*  
(p. 4010).



russe... Je suppose même qu'Henry, persuadé que c'était Dreyfus qui leur avait joué ce mauvais tour de la communication des documents au baron Frederickx n'avait pas de remords...

— Parfaitement raisonné ! ponctua le conteur, qui reprit :

« Cependant, tout en continuant son manège ténébreux, le commandant Henry constatait que les services secrets russes avaient été renforcés par une équipe de nouveaux agents. Il apprit aussi que des instructions graves leur avaient été transmises. Elle prescrivait d'imposer silence par tous les moyens à quiconque pourrait faire allusion à la lettre aux cachets rouges.

« Du côté français, le silence était imposé quant aux protestations d'innocence du capitaine Dreyfus. Seuls, le commandant d'Attel et le capitaine Lebrun-Renault avaient entendu les protestations d'innocence du malheureux. Le ministre de la Guerre les fait appeler ; mais Lebrun-Renault ne put être rejoint assez vite ; il avait déjà parlé !... On lui fit la leçon ; mais il n'osa pas aller répéter sa leçon au président Casimir-Périer.

« Quant au commandant d'Attel, il fut trouvé mort dans des circonstances assez mystérieuses.

« D'origine lorraine, d'Attel était le plus jeune commandant de l'armée française. Après de brillantes campagnes aux colonies, il avait été breveté de l'Etat-major, et paraissait destiné au plus bel avenir. Très discret et peu communicatif, lorsqu'on voulait le faire causer au sujet de l'affaire Dreyfus, il répondait simplement :

« — Il y a des sujets qu'un officier n'aborde pas..

« Un matin d'automne, tout joyeux, en fort bonne santé, il prit le train pour aller passer quelques jours chez un ami... A l'arrêt du convoi, dans une petite gare de banlieue, un employé veut fermer une portière restée

entr'ouverte ; mais il pousse un cri de terreur. Il venait de voir, étendu sur la banquette, un homme qui râlait. Quand les employés alertés arrivèrent, l'agonisant avait cessé de vivre. C'était le commandant d'Attel... Jamais on ne put élucider les circonstances de cette mort..

« Quant à Lebrun-Renault, vous l'avez vu à l'œuvre...

— Bref, conclut Jaurès, en se coupant la gorge avec le rasoir si opportunément oublié dans sa poche par ses geôliers, en mourant, en digne disciple d'Épictète, le mandant Henry pouvait être tranquille... Le colonel Sandherr était mort ; le capitaine d'Attel qui avait reçu les confidences de Dreyfus était mort ; Lebrun-Renault était discrédité ; l'agent, qui l'avait secondé pour subtiliser l'enveloppe aux cachets rouges à l'ambassade de Russie, avait été exécuté par les agents de l'Okrana ; tous étaient morts, sauf le général Mercier, qui ne parlerait jamais...

— Et, aujourd'hui, l'alliance franco-russe est signée ! dit Clemenceau.

Les émissaires germaniques, russes ou anglais assistent impassibles à la comédie qu'est le procès de Rennes ; personne n'évoquera la lettre du baron Frederickx au tzar...

— Surtout, reprit l'ami de Victor Basch que le général Mercier qui avait déclaré quelques jours avant le procès qu'il dirait « toute la vérité » a reçu la visite d'un envoyé de St-Pétersbourg...

— Si bien que le « toute la vérité » est devenue la comédie d'imbécillité à laquelle nous assistons.

— Mais l'on ne sait toujours pas qui avait livré les documents à l'ambassade russe.

— Là est le mystère..... D'ailleurs, il n'y avait pas là un fait d'espionnage proprement dit, puisque l'on s'é-

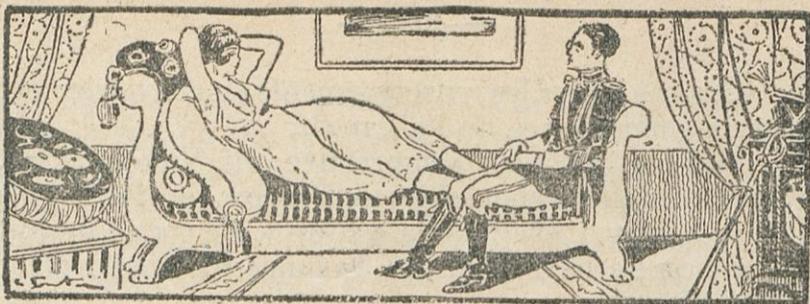
tait engagé à livrer les renseignements au gouvernement tzariste comme gage de l'alliance...

— Mais l'on peut comprendre, dit Victor Basch, l'affolement des responsables du Service des Renseignements, en s'apercevant de la « fuite ». Ce qui se conçoit moins c'est l'acharnement sur un innocent, pendant tant et tant d'années...

— Ah ! s'exclame Jaurès, ce n'est pas fini ; nous en verrons encore de belles ; on viendra nous montrer en liberté ces Messieurs de tous les services de renseignements du monde entier... Je me demande si tout ce secret diplomatique ou militaire est bien nécessaire, puisqu'une foule d'espions parvient toujours à le réduire à néant ?

On se levait de table.

— Triste histoire, conclut Clemenceau ; quoique, personnellement, je n'aime pas beaucoup les coups d'éponge donnés sans rien dire, il eut peut-être mieux valu pour le prestige de la France que Mercier ne s'entêtât pas et se rendit aux suggestions de M. Hanotaux, c'est-à-dire d' « étouffer l'affaire »... Peut-être, Dreyfus eut-il été expédié en province ou aux colonies, puisqu'il était si antipathique à ces Messieurs de l'Etat-major, mais il en serait revenu et bien des drames ne se seraient sans doute pas produits !...



## CHAPITRE DVII

### LES AGENTS SECRETS

Ce lundi matin, ce sont les collaborateurs d'Henry, tous ceux qui, pour sauvegarder l'œuvre du colonel Sandherr et consacrer la condamnation d'un innocent, ne reculèrent devant aucun crime.

Ils arrivèrent au lycée dès la première heure et ils se réunirent dans un coin de la cour, pour se concerter une dernière fois.

— *Labori* viendra-t-il ce matin ? demande quelqu'un

— Non, pas ce matin, dit Victor Basch, il est encore trop fatigué, car il continue à ne pas dormir.

— S'il ne dort pas, dit la Dame Blanche, c'est justement parce qu'on l'empêche de venir aux audiences...

Ayant dit, elle passe en riant toujours et va prendre sa place dans la salle...

— Mais, enfin, son état est-il satisfaisant ?

— Aussi satisfaisant que possible ; il serait d'ailleurs sur pied depuis deux jours déjà, s'il ne s'était pas fatigué à vouloir se convaincre qu'il était capable de reprendre sa place aux côtés de Demange. Il s'est éner-

vé, et la tension nerveuse dans laquelle il a vécu ces deux jours l'a achevé... Il nous faut attendre ce soir pour savoir si les médecins lui permettront de sortir demain matin... Il faut aussi tenir compte de l'heure matinale à laquelle ont lieu les audiences ; Labori ne peut encore s'habiller seul si bien que sa toilette est plus longue que de coutume ; il faudrait donc qu'il se levât de plus bonne heure encore et il est nécessaire qu'il soit prudent...

— C'est bien malheureux... Il aurait certainement posé des questions intéressantes aux chevaliers du grattoir et au « lampiste » Gribelin...

— Ce qui est différé n'est pas perdu... Cela se retrouvera.....

— Mais, dites-moi donc, interrompit Basch, pourquoi appelle-t-on ce Gribelin, le « lampiste ». N'est-ce pas le chef des Archives du Service des Renseignements... ?

— Mais si... mais si... Seulement, comme au procès Zola, au cours de sa déposition, il répétait constamment :

« — La lampe était allumée », le président du tribunal avait fini par croire qu'il était lampiste.

— Ah ! ça c'est drôle...

Dans le coin des journalistes, on bavarde allègrement...

La voiture du général de Saint-Germain arrive.

Mais il est seul dans la voiture ; Mercier n'est pas là. Il ne viendra donc pas ce matin ?

Presqu'aussitôt que cette nouvelle est connue, on entend un martèlement des pieds sur le sol et, sur l'air des lampions, on crie :

— Mercier ! Mercier !... Mercier !...

— Est-il arrêté ou en fuite ?...

— Non, il a eu peur de se trouver en face de Labori.

Il a craint que celui-ci ne vienne ce matin, il a préféré esquiver l'abordage...

On arrête M. Viguié au passage.

— A quelle date croyez-vous que prendront fin les débats ? lui demande-t-on... Va-t-on bientôt pouvoir rentrer à Paris ?...

Il est, de fait, que la vie ici est assez monotone.

— Heu, je ne sais pas, riposte l'interpellé ; j'ai entendu parler du 20 septembre... Il faudrait que le lycée soit évacué au plus tard le 26.

— Pensez-vous, crie un loustic, cette date sera certainement dépassée ; vous verrez qu'il va falloir trouver un autre lycée pour la rentrée des classes...

On rit de bon cœur de cette boutade.

Le général Roget est entré dans la cour du lycée, pendant ce temps, et il s'est dirigé vers les membres du Conseil de Guerre.

Un huissier, qui guettait sa venue, s'approche alors pour lui remettre un télégramme.

Il l'ouvre, le parcourt des yeux et, tout joyeux, il le passe au colonel Jouaust qui se trouve près de lui...

Les deux hommes se congratulent ; ils semblent très satisfaits.

— Tiens ! tiens ! dit Léone d'Harcourt, les augures se regardent...

Ils doivent avoir manigancé quelque autre saleté...

Juste à cet instant, la cloche tinte.

Le public entre dans la salle, tout en plaisantant les théories de Bertillon qui, encore une fois, vont bien tenir toute une audience.

Dans la première partie de l'audience, on évoque l'affaire Lajoux, cet ancien agent du Service des Renseignements qu'on expédia au Brésil pour se débarrasser de lui... Ce pauvre diable avait eu le malheur de déclarer à son chef, le commandant Henry, qu'on affirmait,

en Allemagne n'avoir rien eu à faire jamais avec Dreyfus... Naturellement, Henry ne pouvait laisser ce bavard parler et le pauvre type, à dater de ce jour, fut en butte à toutes les persécutions.

A la suspension d'audience, Picquart sort de la salle en grignotant une tablette de chocolat.

— Il paraît, dit-il en riant, que j'ai fait enivrer la femme de Lajoux pour lui voler ses papiers...

— Et vous osez vous présenter devant nous, après un aussi abominable forfait, dit Molinier.

— Ce qu'il y a d'insensé, répond l'officier, c'est que l'on peut produire à la barre de pareilles accusations, sans la moindre opposition du tribunal et si je veux y répondre, on m'empêche de parler...

— Bah ! tout va se tasser, un de ces jours...

A la reprise, c'est M. Cochefert, chef de la Sûreté, qui vient exposer ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus.

— Cependant, dit le colonel Jouaust, vous aviez déclaré avoir eu l'impression qu'il était coupable.

— Oui, Monsieur le Président ; mais c'était une impression et non pas une conviction. Je croyais que le commandant Du Paty de Clam avait des preuves sérieuses ; ce ne pouvait être une conviction, puisque je ne savais rien de l'affaire.

— Et cette impression s'est modifiée.

— C'est pour moi un devoir d'honnête homme que de l'avouer... Je dois dire que, si à l'époque de ma première intervention, j'avais connu l'écriture d'Esterhazy, j'aurais appelé l'attention du ministre de la guerre sur la similitude qui existait entre cette écriture et celle du bordereau et je l'aurais retenu dans son premier élan.

— Si bien qu'aujourd'hui vous croyez à l'innocence de l'accusé ? demande encore le président du Conseil de Guerre.

— Je ne puis croire à sa culpabilité, sur les preuves qui ont été donnée. Rien, parmi les pièces qui ont été fournies ne me permet d'affirmer...

— C'est bien, Monsieur, vous pouvez vous retirer.

Cette déposition a produit dans la salle une certaine émotion.

C'est ensuite la comparution de l'archiviste Gribelin.

— Voilà le « lampiste » crie un loustic.

Ce témoin soulève les rires de la salle, quand M<sup>e</sup> Demange lui pose une question :

— Le témoin voudrait-il me dire si les lunettes bleues et les fausses barbes rentrent dans la catégorie des accessoires dont on se sert normalement au deuxième Bureau...

— Et les attentes sous les ponts, sont-elles aussi des démarches normales ? crie une voix dans la salle.

— Silence ! crie l'huissier qui voit poindre l'instant où le tumulte va se déchaîner.

— Vous demanderez cela à ceux qui m'ont ordonné de le faire, répond l'archiviste d'une voix étranglée par la colère. Si vous croyez que cela m'a follement amusé, vous vous trompez grossièrement ; le travesti n'est guère compatible avec mes fonctions.

— C'est bien, intervient le colonel Jouaust, ne nous attardons pas sur ce point qui est d'une importance secondaire ; n'avez-vous pas autre chose à nous apprendre ?...

— Je voulais vous dire que notre tâche au 2<sup>e</sup> Bureau était rendue extrêmement difficile par le fait que certains attachés se livraient, sous le couvert diplomatique, à l'espionnage. C'est ce qui nous donnait du fil à re tordre et le commandant Henry dut, à plusieurs reprises, nous faire surveiller les allées et venues de ces attachés...

Gribelin s'en va ; c'est le capitaine Lauth qui le remplace.

Il va parler des rapports du 2<sup>e</sup> Bureau avec Richard Cuers, qui avait été chef du Service des Renseignements de Berlin.

L'inspecteur de police Tomps et le commandant Henry m'accompagnaient. J'avais été choisi parce que je parlais l'allemand.

— Mais, intervient Demange, il a été prouvé que Richard Cuers parlait parfaitement le français.

Le témoin ne répond pas à cette interruption et reprend :

— L'entrevue eut lieu à Bâle. Cuers nous confirma qu'un officier de quarante à quarante-cinq ans donnait à son gouvernement des renseignements confidentiels. Cet homme paraît-il, cherchait à se venger, parce qu'il avait été congédié. Cuers nous donna des indications très intéressantes sur l'organisation militaire, mais nous eûmes beau insister, nous ne pûmes obtenir de lui qu'il nous livrât le nom de son indicateur...

— Mais qu'avez-vous pensé de ce Richard Cuers ?

— Pour moi, il jouait avec nous le rôle d'agent provocateur ; ce qui le prouve, c'est que, malgré que la publicité la plus étendue ait été donnée à l'entrevue de Bâle, il est toujours libre. Son nom, cependant, a été divulgué et, du reste, il n'avait rien accepté de nous, sinon le prix de son billet de chemin de fer pour Berlin.

— Que savez-vous des faux du commandant Henry ?

— Rien, absolument rien ; je n'ai jamais su que l'on avait fabriqué des faux au Service des Renseignements.

C'est ensuite le tour du capitaine Junck, le « cher camarade ».

En effet, cet officier travailla avec Dreyfus à l'Etat-major.

Il vient répéter les calomnies dont il a été fait jus-

tice depuis longtemps ; il affirme que Dreyfus était joueur et avait fait partie d'un cercle privé au Mans ; de plus, en ce qui concerne les schémas de concentrations, le capitaine Dreyfus, dit-il, avait des facilités particulières pour les avoir et s'en servir.

Dreyfus, encore une fois se dresse.

— J'oppose à ce que vient de dire le capitaine Junck, le démenti le plus formel... Je n'ai jamais joué ; je n'ai jamais fait partie d'aucun cercle, ni au Mans, ni ailleurs...

En ce qui concerne les tableaux des effectifs, et les schémas de concentration ou de mobilisation, j'ai surveillé la confection et la tenue à jour de six d'entre eux, ce qui n'est rien ou en tout cas peu de chose, en considération du nombre total de ces tableaux.

« C'est tout ce que j'ai à dire... »

Des mouvements divers se font dans l'auditoire, des exclamations, des cris, soulignent ce démenti.

— Aujourd'hui, dit quelqu'un : « C'est le jour des faux témoins ! »

Le général Gonse croit nécessaire, alors, de quitter sa place pour venir confirmer la déposition du capitaine Junck.

Picquart se lève :

— Monsieur le Président pourrai-je dire un mot ?

— Encore ! s'exclame le colonel Jouaust.

De violents murmures éclatent dans la salle et soulignent cette scandaleuse partialité du président du Conseil de Guerre.

Picquart, malgré tout, prend la parole :

— Puisque M. Le Général Gonse a été autorisé à venir soutenir de son autorité la déposition du capitaine Junck, je prie MM. les juges, s'ils veulent se faire une opinion sur la valeur de ce témoignage de bien vouloir consulter les dépositions faites précédemment par lui,

lors des instructions de MM. Ravary, Fabre et Tavernier, qui se contredisent l'une, l'autre.

« Je tiens aussi à éclairer le Tribunal sur les dépositions précédentes. M. Demange a fait remarquer déjà que Richard Cuers parlait français, par conséquent l'argument du capitaine Lauth, selon lequel il aurait été choisi comme intermédiaire parce qu'il connaissait l'allemand ne tient pas debout... Richard Cuers était un homme à nous. Cet allemand intelligent était entièrement dévoué à notre Service de renseignements ; il nous était inniment précieux ; ce sont les machinations, les prétentions exagérées et intempestives du commandant Henry qui, d'un allié, nous fit un ennemi dangereux...

« Je me reporte au dernier rapport de l'agent Lajoux, dans lequel il disait en substance :

« — Dans la dernière de mes entrevues avec Richard Cuers, qui eut lieu à Luxembourg, il me dit que jamais à Berlin on n'avait entendu parler de Dreyfus. De plus, à la nouvelle de l'arrestation de cet officier d'artillerie, le Comte de Waldersee avait mandé immédiatement tous les attachés militaires et qu'interrogés individuellement, tous avaient nié être en relations avec Dreyfus.

« Personnellement, Richard Cuers, entre les mains de qui passaient tous les rapports des agents, ajouta qu'il ignorait totalement Dreyfus.

« Mais, ajouta-t-il, il y a à Paris, un homme qui voit tout, qui sait tout, qui envoie au Thiergarten des rapports très estimés et qui, tout récemment a envoyé une longue note sur le matériel d'artillerie de l'armée française. Je puis vous dire que cette note a fait sensation. Et cet homme qui est certainement assuré de l'impunité ne se cache pas ; il se rend en plein jour, le ruban de la Légion d'Honneur à la boutonnière, rue de Lille, pour voir Schwartzkoppen.

« Quand je rentrais en France, après cette entrevue, j'allai voir le commandant Henry à qui je rendis compte de cette conversation. Ces nouvelles ne lui plurent certainement pas, car il changea immédiatement de ton avec moi...

« Je n'y comprenais rien, tout d'abord ; puis je devinai que l'assertion de l'innocence de Dreyfus devait être pour quelque chose dans ma disgrâce... On perquisitionna chez moi ; on fractura mes meubles et l'on me prit mes papiers ; on tenta même de circonvenir ma femme... Je demandai alors une audience au ministre ; mais, pour toute réponse, on me conseilla de quitter Paris...

« La suite de cette histoire, messieurs, vous la connaissez... L'agent Lajoux, ruiné, affamé, mis à l'index, fut obligé de quitter la France... Il avait demandé du secours à l'Etat-major et on lui envoya Gribelin avec mission de l'embarquer sur un vapeur allemand qui devait quitter Anvers quinze jours plus tard à destination du Brésil.

« Voilà, messieurs, l'homme que l'Etat-major pensionne actuellement, par humanité, tout en répandant le bruit que c'est un escroc abominable... Cette pension ne lui fut pas donnée tout de suite ; il fallut que l'homme revint en Europe, à Gênes... Alors, on lui dépêcha un officier pour le réexpédier en Amérique en lui promettant une pension de deux cents francs par mois...

Le commandant Rollin vient à la barre et il s'étend sur ce scandale insoutenable d'un espion chassé et payé à ne rien faire. Ces messieurs de l'Etat-major doivent pouvoir démentir ce fait...

Le colonel Jouaust fait un petit geste gêné. Il prend note de la requête du brave commandant. Il n'ignore pas que l'on ne peut rien démentir ; tout est vrai...

— Je puis même ajouter, dit Picquart, que l'on avait auparavant essayé de se débarrasser de lui d'une autre manière. Avant de l'expédier en Amérique et de lui faire servir une rente, le général Boisdeffre l'avait fait enlever et enfermer à Sainte-Anne ; il y resta pendant huit jours ; mais aucun médecin ne voulut prendre la responsabilité de son internement.

« D'ailleurs, le commandant Rollin ne peut ignorer que l'agent Lajoux reçoit encore cette mensualité de deux cents francs.

— On m'a dit que c'était un homme qui était très misérable et qui, jadis, avait rendu de grands services... Nous avons agi seulement par un sentiment d'humanité. J'ignore tout le reste de cette histoire ; cela me paraît un roman que j'ai du mal à croire véridique...

— Par raison d'humanité, s'écrie railleusement une voix dans l'auditoire, que l'on croit identifier pour celle de la Dame Blanche, décidément le deuxième Bureau est d'une philanthropie inquiétante...



— Si la nuit est bonne, a dit le professeur Basch à M. Demange, notre ami Labori viendra demain à l'audience.

Au matin, le temps s'annonce superbe.

Une brume légère flotte au-dessus des arbres ouatés d'une buée violette qui fait prévoir la chaleur.

Dans les rues de Rennes règne une animation de bon augure.

Autour de la maison de Victor Basch trois gendar-

mes à cheval, cinq gendarmes à pied, quatre sergents de ville, des agents de la Sûreté, veillent.

— Cette fois, aucun attentat ne sera possible, dit le professeur ; il n'en aurait pas fallu autant, il y a quelques jours sur le quai de l'Université ou sur le pont Richemond pour arrêter l'assassin.

Maître Labori va sortir ; mais voici Ferdinand Desmoulins et le Docteur Brissaud.

Jaurès et Basch les suivent à quelques pas.

— Labori vient-il ? demande quelqu'un.

— Oui, il s'habille ; il a bien dormi et sera prêt dans quelques instants.

La petite porte, située au haut de l'escalier qui donne sur la cour vient de s'ouvrir.

Labori paraît sur le perron du balcon et nous salue joyeusement de la main...

Il rejoint ses amis et, en leur compagnie, il se dirige vers le lycée.

Sur son parcours, des cris éclatent.

— Vive Labori !...

Une ovation prolongée l'attend au lycée ; tous les journalistes l'acclament ; Dreyfus serre avec effusion la main que Labori lui tend et celui-ci lui donne l'accolade.

Enfin, la séance commence.

Tout d'abord, M<sup>e</sup> Labori s'en prend au général Mercier qui refuse de répondre à toutes ses questions.

Puis, c'est au tour du général Gonse d'être sur la sellette ; mais il se dérobe également.

— En tous les cas, dit M<sup>e</sup> Labori, le colonel Schneider confirme son démenti...

Dans la salle, Clemenceau dit à Jaurès, assis près de lui...

— C'est un abcès à vider ; il n'y a pas d'autre moyen d'en finir que de tout vider à fond, de tout pousser jusqu'à bout...

